****

**Faculté des lettres et des langues**

**Département de français**

**La double articulation du langage**

Le langage humain est articulé. Cette notion d’articulation du langage se manifeste sur deux plans différents : « Chacune des unités qui résultent d’une première articulation est en effet articulée à son tour en unités d’un autre type ». (Martinet, *E.L.G*)

**La première articulation du langage** « est celle selon laquelle tout fait d’expérience à transmettre, tout besoin qu’on désire faire connaître à autrui s’analysent en une suite d’unités douées chacune d’une forme vocale et d’un sens ».

Ex. : *J’ai mal à la tête.* → 6 unités successives. Chacune d’entre elles peut se retrouver dans tout autre contexte pour communiquer d’autres faits d’expérience : *mal* (il fait le mal), *tête* (il s’est mis à leur tête), etc.

Cette première articulation représente une économie.

**La deuxième articulation du langage**

« Chacune des unités de première articulation présente, nous l’avons vu, un sens et une forme vocale (ou phonique). Elle ne saurait être analysée en unités successives plus petites douées de sens. […] Mais la forme vocale est, elle, analysable en une succession d’unités dont chacune contribue à distinguer *tête*, par exemple, d’autres unités comme *bête*, *tante* ou *terre*. C’est ce qu’on désignera comme la deuxième articulation du langage ».

 Ex. : *tête* → /t - ε - t / : 3 unités.

Cette deuxième articulation représente une économie.

La double articulation décrit, dans la théorie d’André Martinet, la propriété fondamentale des langages dits naturels, par distinction avec les langages artificiels, d’être construits avec des unités minimales, sur deux plans différents.

La première articulation correspond aux suites d’unités significatives minimales. Martinet désigne ces unités par le terme de *monèmes*. Un monème est une unité minimale dotée d’une forme vocale et d’un sens, autrement dit c’est un signe linguistique, pourvu d’un signifiant et d’un signifié.

Ex. : Dans *Un ciel bleu*, on identifie trois monèmes, c’est-à-dire trois unités qui ne sauraient être segmentées en unités significatives inférieures.

Ex. : *Parlons* → 2 monèmes.

 La deuxième articulation correspond aux suites d’unités minimales non significatives entrant dans la formation des unités de première articulation. Ces unités non significatives sont les phonèmes, dont la valeur distinctive permet de discriminer les monèmes.

Ex. : *Pas* est constitué de deux phonèmes /p/ et /a/ dont chacun assure la reconnaissance du monème, par exemple par distinction avec *bas* /ba/ ou avec *pot* /po/.

Pour Jean Dubois : « Au niveau de la première articulation, l’énoncé s’articule linéairement en unités douées de sens (unités significatives : phrases, syntagmes, mots, etc.) dont les plus petites sont appelées monèmes : la phrase *l’enfant dormira* s’articule ainsi en cinq monèmes **/l - ãfã - dorm - ir - a/**, dont chacun peut être remplacé, dans le même environnement, par d’autres monèmes […] Au niveau de la deuxième articulation, chaque monème s’articule à son tour dans son signifiant en unités dépourvues de sens (unités distinctives) dont les plus petites sont les phonèmes, en nombre limité dans chaque langue. Le monème *dorm-* est formé de quatre phonèmes dont chacun peut être remplacé par d’autres dans le même environnement ou se combiner à d’autres pour former un monème différent. […] La double articulation semble, pour A. Martinet, une caractéristique du langage humain, qu’elle différencie fondamentalement des autres productions vocales non linguistiques et des autres systèmes de communication. »